

PROJET DE CLASSE OU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

QU'EST-CE QUI EST PROPOSÉ ?

Le Conseil départemental du Gard, au travers du service éducatif des Archives départementales, propose gratuitement aux enseignants :

- Des visites guidées.
- Des ateliers.
- L'aide à la construction de projets.
- La mise à disposition de ressources.
- Des prêts d'expositions.
- Des malles pédagogiques.



OÙ ?

Aux archives départementales et dans les établissements scolaires.

QUI EST CONCERNÉ ?

Écoles primaires, collèges, lycées et établissements de l'enseignement supérieur : pour leurs projets de classe ou leurs projets d'établissement.

QUI INTERVIENT ?

Les actions sont conçues et animées par des médiateurs et un enseignant missionné par l'Éducation nationale.

POURQUOI VENIR AUX ARCHIVES ?

Les documents d'archives sont des outils pédagogiques pour les enseignants :

- Ils témoignent de l'activité humaine de notre département du Moyen-Âge à nos jours.
- Ils permettent un travail pluridisciplinaire.
- Ils permettent de mettre en lumière le processus de vérification de l'information.
- Ils rendent compte de l'histoire nationale au regard de l'histoire locale.
- Ils participent à la compréhension de la citoyenneté et des valeurs de la République.



Les Archives sont la mémoire de notre territoire et le Conseil départemental du Gard s'engage pour la faire vivre et la transmettre. La richesse des fonds conservés offre de multiples possibilités d'apprentissages pour les jeunes Gardoises et Gardois qui ont l'occasion de découvrir l'histoire en se confrontant aux sources. Comme le rappelle la déclaration universelle des archives de l'UNESCO, « l'accès le plus large aux archives doit être maintenu et encouragé pour l'accroissement des connaissances, le maintien et l'avancement de la démocratie et des droits de la personne, la qualité de vie des citoyens ». Nous sommes donc fiers d'avoir pu construire, avec l'Éducation nationale, de nombreuses actions pédagogiques adaptées et invitons tous les établissements scolaires et d'enseignement supérieur à venir découvrir ou redécouvrir ce lieu d'échanges, de rencontres et de transmissions.



Françoise Laurent-Perrigot
Présidente du Conseil départemental du Gard



Patrick Malavieille
Vice-président délégué à la Culture,
au patrimoine et à l'éducation artistique



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU GARD



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU GARD
365 rue du Forez
30000 Nîmes
archives.gard.fr



Renseignements :
archives@gard.fr
04.66.05.05.19

Archives



**ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DU GARD**



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
LES ARCHIVES
PARTENAIRES DE
VOS PROJETS

Ressources, visites,
ateliers et activités pédagogiques.

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Chaque année des projets sur mesure sont construits avec les enseignants. Les Archives les accompagnent pour :

- Personnaliser des ateliers existants ou bien en concevoir à la demande (patrimoine, santé, industrialisation etc.)
- Mettre en place le projet, de la conception à la réalisation, en passant par l'étape des recherches documentaires.
- Déployer des ateliers de découvertes et de pratiques artistiques avec des artistes dans les établissements.



PROPOSER

Des offres pédagogiques diversifiées sont proposées aux enseignants : Ateliers, expositions, visites, pratiques artistiques, spectacles, projections/rencontres, ateliers et jeux numériques...

► Certaines de ces offres sont conçues pour être utilisées en autonomie par les enseignants dans leur classe, d'autres pourront être proposées dans les établissements avec la présence d'un artiste ou d'un intervenant.



ACCUEILLIR

Les enseignants gardois peuvent bénéficier, sur réservation, de la mise à disposition d'une salle pédagogique pour mener une activité à travers la consultation de documents originaux conservés aux Archives départementales du Gard.

Les enseignants peuvent réserver cette salle de 35 places pour :

- une activité pédagogique construite avec l'équipe de médiateurs et l'aide du professeur missionné.
- travailler en toute autonomie avec leurs élèves sur des documents d'archives.

